

Hommage à Philippe Tournier

Discours de Michel Richard

Mesdames, Messieurs les Congressistes,
Chers collègues,
Chers camarades

Intervenir à la fin d'un congrès est toujours un moment particulier. Je le fais avec d'autant plus de plaisir et d'émotion que cette intervention est à l'attention de Philippe Tournier qui termine, en ce jour, un mandat de 9 ans dans la fonction de secrétaire général du SNPDEN.

Lorsque j'ai été sollicité pour rédiger ce discours, j'ai spontanément accepté en référence à nos 28 années de compagnonnage, au SNPDES, puis au SNPDEN. En le préparant, je me suis fréquemment interrogé sur le sens à donner à celui-ci, car il me fallait éviter le panegyrique du courtisan ainsi que l'oraison.

Je vais donc commencer par relater quelques éléments qui ont marqué ton existence depuis 1956. Ainsi, Philippe, après de solides études secondaires, tu choisis l'université pour suivre une formation d'historien qui te conduira à l'obtention du CAPES puis à l'agrégation d'histoire. Pointait déjà ton attrait pour la pédagogie dans toutes ses formes et toutes ses dimensions. Fort de cette solide compétence, tu vas débiter dans le beau métier de professeur dans un collège de Bondy, en qualité de profes-

seur certifié. L'année suivante, tu obtiens l'agrégation et tu es affecté à Somain dans l'académie de Lille. Mais déjà, ton intérêt pour les fonctions de direction se manifeste.

A ta 7^e année d'exercice en tant que professeur, tu sollicites ton inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de direction. Ta candidature est retenue et tu es nommé en septembre 1988 proviseur-adjoint à Montreuil-sur-Mer, dans le Pas-de-Calais, à l'âge de 32 ans. En septembre 1992, tu deviens principal d'un collège à Harnes (dans le Pas-de-Calais). Dans ce collège, classé ZEP et établissement sensible, tu vas initier un projet de collège modulaire en obtenant des moyens complémentaires pour la rentrée de 1993. En septembre 1995, à 39 ans, tu sollicites et obtiens, le poste de proviseur de la cité scolaire d'Hasbrouck, comprenant lycée, lycée professionnel et collège.

Quatre ans plus tard, en septembre 1999, tu deviens proviseur du lycée Guy Mollet d'Arras, dans lequel tu exerceras durant 7 années scolaires.

En 2006, tu quittes l'académie de Lille, où ta personnalité et ton engagement syndical ont été particulièrement appréciés et reconnus. Tu succèdes alors à

Jean-Jacques Roméro au poste de proviseur du lycée Marcelin Berthelot, à Saint-Maur, académie de Créteil. Ta carrière se poursuivra dans l'académie de Paris où tu deviendras, en septembre 2012, proviseur du prestigieux lycée Victor Duruy, situé dans le 7^e arrondissement, face à l'Hôtel des Invalides.

Nous, ici, dans cette salle de congrès, nous savons que parallèlement à cette brillante carrière de chef d'établissement, tu t'es engagé syndicalement au SNPDES, au sein duquel tu as largement œuvré à la construction du SNPDEN, réalisée au congrès de Clermont-Ferrand en 1992. Pour toi, la fonction de personnel de direction ne trouve son véritable sens qu'avec l'engagement syndical. Dès 1992, tu es élu secrétaire départemental du Pas-de-Calais, puis tu deviens rapidement secrétaire académique adjoint. Quatre ans plus tard, en 1996, tu succèdes à Michel Hory comme secrétaire académique de l'académie de Lille. Ce mandat de SA sera marqué par un fort engagement du SNPDEN dans la vie syndicale académique, où tu n'hésiteras pas à affronter le recteur Fortier suite à une déclaration syndicale d'opposition à une décision de ce dernier. L'engagement syndical n'est pas toujours un long fleuve tranquille et tu vas le vérifier à tes dépens puisque ton nom sera rayé de la liste à la promotion à la Hors-Classe des personnels de direction en 1998. Tu devras attendre plusieurs années avant d'y être enfin, et justement, réinscrit.

Mais la vie syndicale continue et ta détermination se trouvera renforcée.

En 2000, lors du congrès de Toulouse, tu intègres le Bureau National, avec d'emblée les fonctions de secrétaire national de la Commission pédagogie. Année riche s'il en est, avec l'apparition de la lettre de mission et la signature du protocole d'accord du Statut de l'an 2000. En 2002, au congrès de Nantes, tu deviens secrétaire général adjoint, aux côtés de Philippe Guittet, qui succède à Jean-Jacques Roméro comme secrétaire général. En 2009, au congrès de



Biarritz, tu es élu secrétaire général, fonction que tu assumeras avec brio, compétence et humilité jusqu'à ce jour.

Difficile de résumer en quelques mots une carrière syndicale aussi riche et intense, se déroulant sur plusieurs dizaines années, du militant de base jusqu'au plus haut niveau de responsabilité nationale. Je voudrais témoigner que tu as toujours inscrit la réflexion et ton action en référence à des valeurs et des principes issus de faits marquants de l'Histoire de France, tels les philosophes des Lumières, la Commune, le Front Populaire, la Résistance et la Décolonisation. Dans le domaine pédagogique, tu as très tôt analysé la place prépondérante des personnels de direction qui sont désormais admis, voire reconnus, comme premiers pédagogues de l'EPL. Parallèlement, tu as toujours cherché à valoriser la démarche de projets qui redonne tout son sens à l'autonomie pédagogique des établissements secondaires, autonomie attribuée par le décret du 30 août 1985. La réforme du lycée en 2009, puis celle du collège en 2016, portées toutes les deux par le SNP-DEN, auront contribué au renforcement de l'autonomie pédagogique de l'EPL, avec des marges horaires de la DHG laissées aux établissements. Tu as également porté une vision moderne du métier de personnel de direction, en agissant de manière à ce qu'il évolue d'exécutant local de la décision ministérielle à celui de cadre autonome du système éducatif.

S'il est difficile de lister tous les domaines dans lesquels tu as mené une action positive, il y a bien évidemment l'amélioration du déroulement de carrière des personnels de direction, du statut de l'an 2000 à l'obtention du PPCR en 2017. Toutefois, je serais incomplet si j'omettais de rappeler ton engagement constant dans la promotion des valeurs de la laïcité, et plus particulièrement, ton soutien à l'esprit comme à la lettre de la loi de 1905 de séparation des églises et de l'État, qui garantit la liberté absolue de conscience. Tu as toujours défendu l'idée que la laïcité est un pilier de la concorde, et par conséquent du vivre-ensemble.

Je voudrais, après avoir évoqué ces différents domaines de ton action, témoigner de ta grande qualité d'écoute, qui a permis une liberté de parole, aussi bien en congrès, en CSN qu'en bureau national. Les débats ont été fructueux et se sont déroulés dans un esprit de tolérance et de respect mutuel. Cet esprit de tolérance qui t'honore, qui s'est concrétisé par le fait que tu nous as toujours accordé ta confiance, nous sommes nombreux dans cette salle à l'avoir largement apprécié, et nous avons tous en mémoire ton habituelle formule « Faites au mieux! », lorsque nous venions te solliciter pour un avis. De plus, ces différents éléments positifs ont été valorisés par ton remarquable sens et esprit de synthèse, auquel tu ne manques jamais d'y ajouter des traits d'humour, toujours appréciés et parfois bien caustiques. Très certainement, en cherchant à rassembler plutôt qu'à diviser, l'action de Philippe Tournier a contribué au large succès dans les élections professionnelles, et au maintien d'un taux de syndicalisation, l'un des plus élevés de la Fonction publique d'État.

Autre élément à noter, tu es le 4^e le secrétaire général du SNP-DEN après, dans l'ordre, Marcel Peytavi, Jean-Jacques Roméro, et Philippe Guittet auquel tu as succédé. Aujourd'hui, Philippe Vincent va prendre le relais. Ainsi s'écrit une longue ligne de successions de Philippe dans les fonctions de SG. Petit clin d'œil à l'historien, par référence à la dynastie des six rois de France qui ont porté le beau nom de Philippe, et plus spécialement Philippe Auguste, Philippe le Hardi, Philippe le Bel, Philippe le Long. à toi, mon cher Philippe, je te laisse la possibilité de choisir celui dans lequel tu te reconnais le mieux. Et, petit clin d'œil à Philippe Vincent, puisque Philippe III était le Hardi, ce qualificatif devrait te convenir. Enfin, il est intéressant de remarquer que sur 3 mandats successifs de secrétaire général, tu as côtoyé et travaillé, de 2009 à 2017, avec 5 ministres de l'Éducation nationale, de Luc Chatel à Jean-Michel Blanquer. On ne saurait passer sous silence que de 2000 à 2009, 6 autres ministres se sont succé-

dés rue de Grenelle, ainsi durant tes 18 ans de membre du bureau national, tu auras rencontré 11 ministres.

Après cette digression historique, je veux revenir à l'essentiel en m'adressant solennellement à toi pour te dire, au nom de milliers d'adhérents du SNP-DEN, des congressistes, de tous les membres des bureaux nationaux: merci, mille fois merci! Après ces 9 années passées à la tête de notre syndicat, le SNP-DEN est unanimement reconnu dans tous les échelons hiérarchiques de notre ministère, mais également par les médias où, plusieurs fois par semaine, tu interviendras en presse écrite comme à la radio ou à la télévision. Devenu le 2^e syndicat de notre Fédération, le SNP-DEN continue donc d'être, comme le disait un ancien ministre de l'Éducation nationale, « insupportable mais incontournable ».

Au moment où ton mandat s'achève, vient se poser inéluctablement une intense réflexion philosophique telle que l'avait formulée un chanteur français au cours des années soixante, à savoir: « Et maintenant, que vais-je faire de tout ce temps... »? Nous n'avons aucune inquiétude pour toi, mais nous avons une pensée particulière pour tous tes adjoints, les personnels et les élèves du lycée Victor Duruy, qui avaient pris l'habitude de t'entendre le matin à la radio et de te voir le soir à la télévision, mais qui désormais vont te rencontrer matin, midi et soir: bon courage à eux! Pleine réussite à toi pour cette nouvelle vie que tu rempliras en fréquentant les expositions, les opéras, et encore plus qu'avant, les livres, mais également ce à quoi tu as renoncé au cours des années passées. À cet instant précis se termine mon propos. Il ne marque pas la fin de ton engagement, et donc pour nous tous, ce n'est qu'un au revoir puisque nos statuts stipulent que tu demeures membre permanent du syndicat et de ses instances nationales, CSN et congrès.

Vive le SNP-DEN d'hier, le SNP-DEN d'aujourd'hui, et plus encore le SNP-DEN de demain. □

